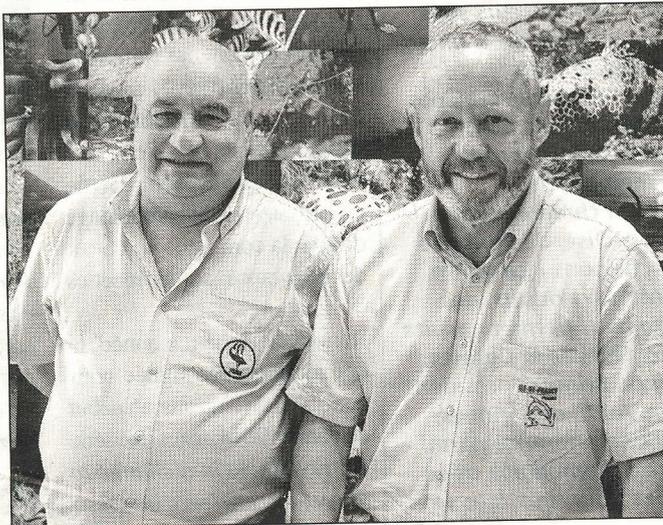


# Des hommes-grenouilles au lac des Ciments

Une nouvelle page se tourne dans la longue – et tourmentée – histoire du lac des Ciments. Après plusieurs années de tractations avec l'entreprise Calcia, la section Île-de-France et Picardie de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) est désormais le nouveau propriétaire du site. Cette discussion au long cours s'est conclue par la signature de l'acte de vente, le 21 mai. Patrick Savourey, le vice-président du comité Île-de-France et Picardie de la FFESSM, lève le voile sur le projet que sa Fédération porte depuis plusieurs années pour ce site.



■ Francis Merlo (à gauche), président de la FFESSM Île-de-France - Picardie, et Patrick Savourey, vice-président, attendent avec impatience de plonger dans le lac des Ciments.

## • Pourquoi la FFESSM s'est-elle intéressée au lac des Ciments ?

Patrick Savourey – En dehors des piscines ou des fosses de plongée, nous n'avons pas d'autres opportunités pour pratiquer nos sports subaquatiques. Il existe des plans d'eau comme à Cergy-Neuville ou à Torcy (77) mais ils sont peu profonds et peu adaptés à nos disciplines. On cherchait un endroit approprié en Île-de-France. On avait le lac des Ciments en ligne de mire depuis un moment. Les premiers contacts remontent à huit ans. Ça s'est accéléré depuis un an auprès de Calcia et des municipalités concernées qui ont vu d'un bon œil la reprise en main de ce site.

## • Quand la vente a-t-elle été conclue ?

– Nous sommes officiellement les propriétaires du terrain et du lac depuis le 21 mai. On démarre les travaux de sécurisation et nous souhaitons commencer à exploiter le site dès cet automne. Cette transaction était peu élevée car la charge foncière est faible. En revanche, nous investissons près de 2,3 millions d'euros pour l'ensemble de ce projet : achat du site, viabilisation du terrain, sécurisation et réhabilitation du

bâtiment existant. Le projet sera subventionné en grande partie par le Conseil national de développement du sport.

## « Cette activité va aussi profiter aux commerces de proximité »

• Patrick Savourey, vice-président de la Fédération française d'études et de sports sous-marins

## • Comment allez-vous aménager ce site ?

– Il y a déjà un bâtiment en béton, baptisé "cathédrale", que nous allons réhabiliter pour en faire notre local. Le tout-à-l'égout est achevé, les lignes de téléphone sont posées et nous allons aménager un parking pour accueillir les plongeurs. À l'été 2016, on pourra tourner à plusieurs centaines de pratiquants.

## • Vous avez également procédé au ramassage des ordures sur place...

– En effet, nous avons nettoyé le site pendant quatre week-ends. Les communes avaient mis des bennes à notre disposition et plusieurs centaines de bénévoles se sont mobilisées. On a dégagé près de 150 m<sup>3</sup> de débris entassés là depuis trente ans.

## • Comment comptez-vous sécuriser les abords du lac ?

– Nous sommes déjà en train de le clôturer avec du barbelé. Les gendarmes patrouillent près du site et nous allons installer un système de vidéosurveillance. Le fait d'être présent en permanence doit empêcher toute introduction illicite. Il est bien clair que ce site

est adapté aux sports subaquatiques et pas du tout pour la baignade. Les parois sont à pic et, en profondeur, la température de l'eau ne dépasse pas 12°. C'est très dangereux pour des baigneurs.

## • Il n'y a pas de danger pour les plongeurs ?

### Un site interdit et dangereux

Autrefois propriété du groupe Calcia, le site de 27 hectares, à cheval sur les communes de Beaumont, Mours et Nointel, abritait une carrière de craie ouverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La production a été abandonnée en 1968 et un plan d'eau de 14 hectares s'est créé. Baptisé lac des Ciments ou lac Bleu, celui-ci atteint une profondeur de 30 mètres par endroits. Malgré les panneaux interdisant l'entrée et la baignade sur ce site, des centaines de personnes se retrouvaient ici autrefois, dès les premières chaleurs. Souvent, sans se soucier des risques : eau très froide, tourbillons, grande profondeur... Ainsi, à l'été 2013, trois personnes avaient trouvé la mort par noyade.

– La plongée est un sport à risque lorsqu'il est pratiqué de manière sauvage mais il est très peu accidentogène quand il est encadré par des moniteurs fédéraux. La pratique est très réglementée. D'ailleurs, nous n'accueillerons sur ce site que des plongeurs titulaires d'une licence fédérale.

## • Comment faire si l'on n'a pas de licence et que l'on souhaite s'initier à la plongée ?

– Nous ouvrirons sûrement une unité commerciale qui sera à même de proposer une formation fédérale avec prêt de matériel.

## • Le lac des Ciments sera donc dédié entièrement aux sports subaquatiques ?

– Oui. Notre Fédération comprend plusieurs disciplines : la plongée en scaphandre, l'apnée, la nage avec palmes... Nous proposerons aussi des activités comme l'archéologie et l'audio-visuel sous-marins. Le site est très grand et peut accueillir plusieurs plongeurs en même temps. Cette activité va aussi profiter aux commerces de proximité. L'expérience prouve que tout le monde y gagne. C'est l'une des raisons pour lesquelles les municipalités ont soutenu notre projet. On est tous très excités de voir ce projet se réaliser. C'est miraculeux d'avoir un site aussi idéal.

Propos recueillis par Romain DAMERON